

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Ressources Majescor Inc.

Interdit à Khadija Abounaim, C. Tucker Barrie, Marc-André Bernier, Daniel Fontaine Hachey et Anthony Giovinazzo d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Ressources Majescor Inc., parce que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 28 février 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur et peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 4 juillet 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0173

6.5.2 Révocations d'interdiction

Freeport Capital Inc.

Révoque la décision 2013-FIIC-0136, prononcée le 21 mai 2013, adressée à Freeport Capital Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci a déposé ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

La révocation est prononcée le 10 juillet 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0177